



# de l'AUTOmobile à l'ECOMobile



Agissons ensemble aujourd'hui...  
pour demain ...

Lettre d'information sur le projet  
« Écomobilité scolaire et éducation à l'environnement urbain »  
Programme pilote sur le bassin digneois - Association GESPER

Février  
2011  
N°4

## Dans cette lettre :

- De l'étude à l'action
- Faire évoluer les comportements
- Les transports collectifs en question
- Partageons la rue avec les autres

• L'engagement du Conseil général dans le domaine du développement durable s'est traduit par la mise en place d'un outil dédié, l'Agenda 21 départemental. Cette ambition stratégique et concertée pour les Alpes de Haute-Provence cible également des évolutions de nos pratiques quotidiennes comme la mobilité.

En effet, la problématique des déplacements constitue un réel enjeu pour notre département, dans un contexte prévisible de raréfaction des énergies fossiles.

C'est en sensibilisant les plus jeunes dès à présent sur la nécessaire évolution de nos modes de transport que nous réussirons à maintenir le maillage urbain de nos territoires, où l'habitat rural a également toute sa place.

**Jean-Louis Bianco**

Président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence

• Notre territoire attire quotidiennement une circulation dense qui se diffuse très largement dans la ville centre. Si cette fréquentation témoigne de la vitalité de nos activités économiques, sociales, culturelles... la voiture reste encore le moyen de transport le plus utilisé.

Les questions de santé publique, de sécurité, l'urgence de faire face à la crise énergétique et climatique mais aussi et tout autant le souhait de nos concitoyens de vivre la ville « différemment », nous encouragent à favoriser d'autres modes de déplacements.

Pouvoir choisir pour se déplacer la marche, le vélo ; le roller... mais aussi trouver la possibilité du covoiturage voire de l'autopartage ; c'est anticiper ces évolutions attendues.

Les aménagements récents dans la ville montrent que nous nous inscrivons dorénavant et résolument dans cette voie. Pour l'avenir, cette démarche de partage de l'espace public, espace pour toutes et tous, sera amplifiée.

**Philippe Berrod**

Maire adjoint à l'action culturelle et à l'écologie urbaine  
Vice président de la CC3V

## Deux ans déjà...



Le projet Ecomobilité scolaire et éducation à l'environnement urbain a permis d'aider au développement de pratiques de déplacement individuelles et collectives plus durables : modes de déplacements doux (marche à pied, vélo) et collectifs (transports publics, covoiturage).

Ce projet a réuni dans l'action, entre 2008 et 2010, un groupe de travail associant à GESPER, la Ville de Digne les Bains, le Conseil général des Alpes de Haute-Provence, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Inspection Académique, les établissements scolaires pilotes volontaires, implantés à Digne : Groupe scolaire Paul Martin, Collège Gassendi, Lycée Alexandra David Néel, Lycée des métiers Beau de Rochas, IUT de Haute-Provence, le CPIE Alpes de Provence (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), des structures locales et associations concernées, travaillant dans l'écomobilité, les transports collectifs, la prévention des risques routiers, les assurances...

Durant ces deux années, parents, élèves et personnels des établissements ont été informés sur les problématiques environnementales urbaines et des actions visant à favoriser et développer les modes de déplacements doux et collectifs ont vu le jour. La mobilisation montrée lors de l'enquête de 2009 (plus de 1800 réponses sur les 5500 élèves, parents, personnel des 5 établissements pilotes) a confirmé l'intérêt pour ce sujet et la nécessité de faire évoluer nos modes de déplacement (*voir Lettre d'Info N.2*).

Aujourd'hui, dans une perspective de développement, des réflexions sont en cours pour la transposition de la démarche sur le territoire.

## De l'étude à l'action

Le programme concerne les principales actions d'organisation et aménagement pour améliorer et sécuriser l'accessibilité aux établissements scolaires.

### Des aménagements pour favoriser les modes de déplacement doux

Pas à pas, les actions favorisant la marche et le vélo progressent :

- sont en cours des aménagements de garages à vélos au collège, dans les lycées et les résidences étudiantes, un garde cycles est installé à l'IUT ;



- ont été mis en place devant les lycées des aménagements et une signalisation renforçant la sécurité pour les piétons sur la voirie ;



- toujours pour faciliter les déplacements à vélos, le réseau cyclable de la Ville s'agrandit : le plan intégrant les nouveaux cheminements est disponible à l'Office de Tourisme ou à la Mairie et sur leurs sites internet.

Contact association Digne à vélo  
mail : [digneavelo@yahoo.fr](mailto:digneavelo@yahoo.fr)

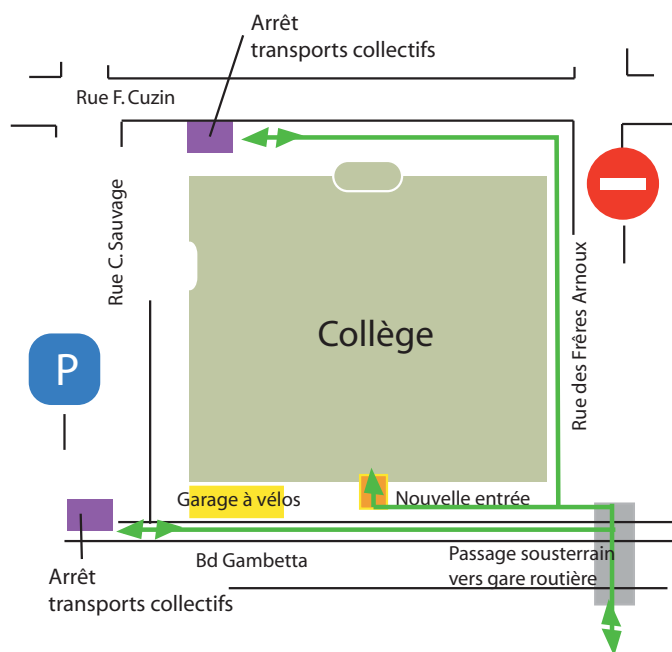
### L'exemple du collège Gassendi : un accès sécurisé en 2011

Cette opération d'aménagement résulte de l'action concertée entre la direction du collège et les services du Conseil général et de la Ville de Digne-les-Bains. L'aménagement consiste dans la fermeture de l'accès élèves rue Cécile Sauvage (générateur d'embouteillage et d'insécurité) et la réouverture de l'ancienne entrée côté bd Gambetta et rue des Frères Arnoux.

Cette nouvelle organisation permet de :

- ✓ sécuriser le cheminement des élèves vers la gare routière
- ✓ favoriser l'écomobilité, par le rapprochement au cheminement piétons et cycles le long de la Bléone
- ✓ créer un garage à vélos à proximité de la nouvelle entrée, à l'intérieur du collège.

Schéma de la modification des entrées et des aménagements (nouveaux cheminements en vert)



### Je suis collégien, quel changement pour moi ?

En transport collectif, j'irai directement à la nouvelle entrée, par le bd Gambetta ou la rue des Frères Arnoux. Pour aller à la gare routière, je passerai sous le bd Gambetta et par la voie piétonne, sans jamais être confronté à la circulation routière. A pied ou à vélo par le front de Bléone, j'accéderai directement à l'entrée et au garage à vélos.

### Je suis parent ou personnel du collège, comment j'accède au collège en voiture ?

Si vous êtes dans l'impossibilité d'utiliser les modes de déplacement doux ou collectifs, nous vous invitons à vous arrêter ou stationner dans des emplacements autorisés et sans gêner les autres usagers.



### Témoignage

"Ce changement va améliorer l'accès au collège, car il y aura moins de voiture devant l'entrée"  
Elève du collège Gassendi

Des projets d'aménagement sont étendus aux autres établissements scolaires de la Ville.

Devant le collège Borrély, où passent quotidiennement plus de 1800 voitures, le réaménagement vise à sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes :

- création d'un parking à vélos et parvis devant le collège Borrély
- élargissement du trottoir conforme pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- création d'une piste cyclable à double sens protégée par des barrières
- différenciation des espaces par bordurage ou glissières de sécurité bois
- liaison entre la place et l'Ecole des Beaux Arts supprimée pour la sécurité des piétons.

Pour sécuriser l'accès au Sacré Cœur :

- mise en sens unique de l'av. des Thermes
- création d'un parvis devant le Sacré Cœur
- réalisation d'une "zone 30 km/h" devant le Sacré Cœur, avec élargissement du trottoir côté école
- création d'une piste cyclable double sens
- aménagement de 10 places dépose minute pour l'école maternelle.



### Témoignage

"Mes enfants utilisent leur vélo pour se rendre au collège quand la météo le permet, mais ils subissent parfois quelques déconvenues à la sortie : vélo crevé ou détérioré. Les acteurs du collège portant peu d'attention à ce problème, la seule solution était de garer son vélo dans les rues environnantes. Grâce à cette opération, nous avons maintenant un local pour engin à deux roues fermé et protégé, ainsi qu'un itinéraire sécurisé pour accéder à l'établissement"

Aller à l'école à vélo, c'est possible, utile et sympa !

**Brigitte Cotterlaz**

Présidente du conseil local FCPE de Digne

## Education à l'environnement urbain Faire évoluer les comportements

L'éducation à l'environnement urbain constitue le deuxième axe du projet. Elle est indispensable pour faire évoluer les habitudes et les comportements de chacun. Le CPIE, en charge de ce volet, a réalisé des interventions auprès des élèves, parents d'élèves et personnels des établissements en collaboration avec les équipes pédagogiques. Il a participé à la journée d'intégration du LP Beau de Rochas, qui a vu une classe récompensée de la coupe de l'écomobilité. Les élèves de la maternelle et du primaire de l'école Paul Martin ont tous pu bénéficier de séances ludiques de sensibilisation aux modes de déplacement dans la ville et aux actions écomobiles, aux problématiques des transports et de l'énergie, découverte des transports urbains...

Les collégiens et les lycéens ont également pu être sensibilisés à l'environnement urbain et à ses problématiques à travers différentes activités adaptées à leur âge (expositions, animations entre midi et 14h, travail pédagogique en classe, concours d'affiches, ateliers sportifs et culturels...).



Les animations pédagogiques autour de l'écomobilité ont permis de débattre ensemble (élèves, enseignants, personnels et parents) sur les impacts des déplacements sur la sécurité, la santé, la consommation d'énergie, la pollution de l'air, le bruit, le partage des espaces urbains et de réfléchir à comment agir au quotidien pour une meilleure qualité de vie en ville.

**Contact "Pédibus"** : Jean-Michel Aguillon du CPIE (contact@cpie04.com) peut accompagner la mise en œuvre de Pédibus dans le cadre de la campagne régionale "Marchons vers l'école" (www.marchonsverslecole.com)



## Les transports collectifs en question

Une évaluation des possibilités d'amélioration des services de transport collectif a été menée en collaboration avec les services des transports, les autorités organisatrices des transports (AOT), les collectivités et les transporteurs concernés sur une ligne urbaine et une ligne départementale.

Dans le cadre de l'Agenda 21 départemental, le Conseil général souhaite favoriser la pratique du covoiturage, en particulier à travers un site Internet public. Dans un souci de complémentarité entre les différents modes de déplacements, deux plateformes multimodales vont être également aménagées à proximité immédiate des sorties autoroutières de Peyruis et de Manosque en partenariat avec la société ESCOTA, et une action de communication visant à promouvoir les transports collectifs départementaux sera conduite.

### Liens utiles :

- <http://www.cg04.fr/routestransports/transports/transports-scolaires/index.html>
- <http://www.info-ler.fr/offreLER.php>
- [http://www.mairie-dignelesbains.fr/nouveau\\_tud.html](http://www.mairie-dignelesbains.fr/nouveau_tud.html)

### Témoignage

"Résidant à plusieurs dizaines de km de l'établissement, je pratique régulièrement le covoiturage, ce qui me permet une substantielle économie sur mes déplacements"

Personnel de l'IUT de Haute-Provence



## Partageons la rue avec les autres



Chaque usager de la rue a ses droits et devoirs. Il s'agit avant tout de bon sens, mais il convient de rappeler certaines règles :

### Piétons, la rue n'est jamais sans risque...

- marchez sur les trottoirs
- traversez sur les passages protégés et respectez les feux destinés aux piétons
- descendez du bus ou de la voiture toujours côté trottoir
- soyez vu (vêtements ou sacs aux couleurs vives, tissus réfléchissants, éclairages la nuit)
- rollers, trottinettes respectez les piétons

### Cyclistes, le Code de la route s'applique à vous aussi...

- ne circulez pas sur les trottoirs
- dans les zones piétonnes à Digne, descendez du vélo
- signalez vos changements de direction au bon moment
- adaptez votre vitesse par rapport aux piétons
- ne rasez pas les véhicules en stationnement
- préférez des couleurs vives ou mieux des gilets réfléchissants ; éclairage obligatoire la nuit ou en cas de visibilité insuffisante

### Cyclomotoristes et motoristes, le 2 roues n'est pas toujours facile à maîtriser...

- portez le casque
- maintenez les distances de sécurité
- vérifiez l'équipement de votre véhicule (éclairage...)
- soyez vigilants à l'égard des usagers plus vulnérables (piétons et cycles).



### Automobilistes, les enfants sont, avec les personnes âgées, les plus vulnérables...

- adaptez votre vitesse et respectez les distances de sécurité, écarter-vous des trottoirs, des vélos et des bus à l'arrêt ; ici, des piétons peuvent surgir à tout moment
- anticipez les mouvements des piétons et cyclistes
- ne regardez pas devant seulement, mais aussi derrière par les rétroviseurs
- pensez aux autres usagers de la rue lorsque vous vous gardez, même temporairement : évitez toute pratique illicite, potentiellement gênante et dangereuse (stationnement sur trottoir, passages piétons, arrêts de bus, voies cyclables...).

## Ecomobilisons nous

L'opération a confirmé la pertinence et l'intérêt d'agir auprès des établissements scolaires des différents niveaux d'éducation :

- ils permettent de toucher le plus grand nombre de cibles : enfants, adolescents, étudiants, parents d'élèves, personnels
- ils offrent un cadre idéal de pédagogie active (sensibilisation et éducation sur "se déplacer autrement, pour vivre la ville autrement").

L'évolution des modes de déplacement apparaît en effet comme une démarche volontaire comportant une dimension culturelle essentielle.

A l'échelle de la ville et du bassin, cela implique l'évolution d'une logique d'adaptation du territoire à l'usage de la voiture vers le développement de modes de déplacements alternatifs.

Malgré les moyens quelquefois limités des établissements scolaires partenaires, la mobilisation des différents acteurs a été forte. La contribution des différents services des collectivités territoriales et des acteurs relais (associations d'usagers, fédérations de parents d'élèves, groupes de parents motivés...) a été également essentielle à la mise en pratique (aménagement, organisation).

Il reste maintenant à trouver les moyens de poursuivre la dynamique lancée par l'opération.



Pour tout renseignement,  
contactez l'Association GESPER

Tél. : 04 92 34 33 54  
contact.gesper@orange.fr

[www.gesper.eu](http://www.gesper.eu)

**GESPER**  
Éco-gestion Déchets - Eau - Énergie



Lettre d'information tirée à 6000 exemplaires par une entreprise labellisée imprim'vert sur papier normes écologiques PEFC.

Rédaction : Gesper - Impression : Arc en ciel Digne-les-Bains -  
Communication : GaYa Estoublon - Illustrations : Dessins élèves,  
K. Girault, T. Louyat

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2011